



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

Organisons la grève reconductible à compter du 5 décembre pour le retrait du projet Macron-Delevoye sur les retraites !

Réforme après réforme, les conditions de travail dans les écoles deviennent insupportables : loi Blanquer (PIAL, obligation scolaire en maternelle, ...), effectifs surchargés, manque de remplaçants, inclusion scolaire systématique, évaluations CP & CE1 imposées, évaluation PPCR...

Notre droit à mutation est remis en cause : avec la loi de transformation de la fonction publique les CAPD mouvements inter et intra départementaux disparaîtraient dès 2020 pour mettre en place les mutations à la tête du client !

Pourtant le ministre ne compte pas s'arrêter là. Utilisant honteusement le suicide de Christine Renon, il prépare maintenant la mise en place d'un statut de directeur hiérarchique et d'EPEP regroupant plusieurs écoles !

C'est dans ce contexte que le gouvernement entend imposer à tous les travailleurs un régime universel de retraite par points, en supprimant tous les régimes existants dont le code des pensions : pour les fonctionnaires d'Etat ce serait la fin de la garantie d'une pension calculée sur la base des 6 derniers mois de traitement. Par ailleurs, avec le régime universel par points, le gouvernement pourrait décider chaque année de baisser la valeur des retraites en baissant la valeur du point !

Tous les salariés seraient perdants, en particulier les enseignants. Jugez-vous-mêmes !



Florent est un professeur des écoles célibataire et sans enfant, avec une carrière complète (43 ans). En terminant sa carrière au 6ème échelon de la hors-classe, il partirait aujourd'hui à la retraite avec **2804,58€** par mois.
Avec la retraite par points, il partirait avec 1771,81€ soit **1032,77€ en moins par mois !**

Véronique est une professeure des écoles avec deux enfants et une carrière complète (43 ans). En terminant sa carrière au 6ème échelon de la hors-classe, elle partirait aujourd'hui à la retraite avec **2935,01€ par mois**.
Avec la retraite par points, elle partirait avec 1943,83€ soit **991,18€ en moins par mois !**

Mais face à cette réforme, la résistance s'organise et, dans tous les secteurs, la grève reconductible se prépare à partir du 5 décembre : à la RATP, à la SNCF, à la sécurité sociale, à Air France, dans les hôpitaux, dans plusieurs secteurs de la chimie, du bâtiment...

Dans l'enseignement, les appels communs à la grève à compter du 5 décembre se multiplient dans les départements avec la FNEC-FP FO, la FSU, la CGT, SUD et parfois le SE UNSA, le SNALC et les syndicats étudiants.

Les syndicats départementaux du SNUDI-FO, avec leurs militants, multiplient les tournées syndicales et les réunions d'écoles, de secteurs, de circonscriptions parfois organisées de manière intersyndicale comme en Gironde, en Saône-et-Loire, en Haute-Loire, dans l'Yonne, dans l'Ain, dans le Maine-et-Loire, en Seine-et-Marne ...

Les collègues commencent à organiser la reconduction de la grève pour qu'elle soit effective dès le 6 décembre : déclaration d'intention de grève envoyées pour plusieurs jours, constitution de caisses de grève, discussions avec les collègues enseignants et AESH des écoles de secteur, mais aussi avec les personnels territoriaux (ATSEM, employés de mairie, intervenants extérieurs).

Ainsi, à Brioude (43), 33 collègues réunis appellent à une AG le 5 au matin pour décider de la reconduction pour le lendemain. A Bron (69), 28 collègues réunis désignent des délégués d'écoles pour l'organisation de la grève et fixent une nouvelle AG avant le 5 décembre pour décider de la reconduction et de la constitution de la caisse de grève. A Loches (37), les collègues réunis se constituent en comité de grève...

Les journées d'action sans lendemain ont fait preuve de leur inefficacité. Pour le SNUDI-FO, c'est bien par un mouvement massif public-privé que nous ferons reculer ce gouvernement déjà sous pression. Et un recul de ce gouvernement sur la réforme des retraites ouvrirait la voie à la satisfaction de toutes nos revendications !

Organisons la grève reconductible à compter du jeudi 5 décembre :

Pour le retrait du projet Macron-Delevoye sur les retraites !

Pour le maintien des 42 régimes de retraites existants

dont le code des pensions !

Pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et de toutes les contre-réformes que subissent les personnels !

Montreuil, le 13 novembre 2019